

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise du secteur touristique en Polynésie Question au Gouvernement n° 3859

Texte de la question

CRISE DU SECTEUR TOURISTIQUE EN POLYNÉSIE

M. le président. La parole est à M. Moetai Brotherson.

M. Moetai Brotherson. Monsieur le Premier ministre, entre 2019 et 2020, la Polynésie a vu son nombre de touristes divisé par trois. Au vu de la décision récente de l'État de fermer nos frontières, 2021 sera sans doute la pire année depuis très longtemps, voire depuis toujours, pour le tourisme en Polynésie. La moitié des grands hôtels sont fermés.

La compagnie aérienne de la collectivité, Air Tahiti Nui, demande de l'aide depuis près de deux ans. Elle bénéficie bien sûr des dispositifs classiques accessibles à toutes les entreprises, mais l'activité aéronautique requiert bien davantage, vous le savez, en raison de sa nature même. Sept milliards d'euros ont été débloqués pour Air France, 136 millions pour Corsair, mais pas un franc pour Air Tahiti Nui!

Dans le même temps, nous apprenons qu'au mois de juin, la France va envoyer trois Rafale, deux Airbus A330 Phénix et un Airbus A400M Atlas survoler Tahiti. Le coût de cette belle opération commerciale, baptisée mission Heiphara, est estimé à 4 millions d'euros, au bas mot.

Monsieur le Premier ministre, que comptez-vous faire pour aider la compagnie Air Tahiti Nui, essentielle pour le secteur touristique de la Polynésie ? Si l'opération Heiphara est maintenue, il est à craindre que ces beaux Rafale et Airbus ne survolent des hôtels morts et des avions d'Air Tahiti Nui cloués au sol. (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR. – M. Alain David applaudit également.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

Mme Bérangère Abba, secrétaire d'État chargée de la biodiversité. Les compagnies aériennes, de même que l'ensemble du secteur touristique, sont en effet violemment touchées par la crise sanitaire. Nous avons déployé des moyens sans précédent pour soutenir la filière aéronautique et, plus généralement, le secteur aérien, atout indéniable pour tous. Il s'agit de préserver 1,1 million d'emplois directs et indirects et de former des pôles d'activité, élément clé pour ce secteur, premier secteur français en matière d'exportations. Ces moyens doivent répondre à la baisse de 70 % du trafic aérien et soutenir les chaînes de production de la filière.

Il fallait d'abord gérer la crise. Vous l'avez dit, toutes les compagnies, de même que les donneurs d'ordre, les sous-traitants, les TPE et les PME, bénéficient des mesures de droit commun : les dispositifs de chômage partiel, les prêts garantis par l'État et les aides du fonds de solidarité. En outre, des mesures spécifiques ont été prises en faveur du secteur aérien : les prêts garantis par l'État « Aéro », des commandes de l'armée et de la gendarmerie, plusieurs fonds de modernisation qui tendent à soutenir la filière.

Mme Valérie Rabault. Répondez aux questions!

Mme Bérangère Abba, secrétaire d'État . Les besoins en matière de gestion de stocks, d'activité partielle de longue durée et de fonds propres ont également trouvé une réponse. Nous continuerons à apporter cette aide si nécessaire.

Air Tahiti Nui est détenue à 84 % par le gouvernement de Polynésie, ce qui impose des contraintes spécifiques pour l'accompagnement que nous pouvons proposer. Ses pertes de l'année 2020 ont pu être couvertes. L'évaluation des besoins en fonds propres pour 2021 est en cours de finalisation.

Mme Valérie Rabault. Ce n'est pas la question!

Mme Bérangère Abba, secrétaire d'État. Le ministre délégué chargé des transports, le ministre des outre-mer et le ministère de l'économie, des finances et de la relance échangent régulièrement avec l'ensemble des acteurs concernés. Bpifrance est également très impliquée. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)

M. le président. La parole est à M. Moetai Brotherson.

M. Moetai Brotherson. Je n'ai entendu aucun chiffre concernant spécifiquement Air Tahiti Nui, madame la secrétaire d'État. Ma question reste donc sans réponse. Je pense qu'en juin prochain, les Polynésiens regarderont passer les Rafale avec un mélange d'incrédulité et de fatalisme. (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR. – M. Gérard Leseul applaudit également.)

Données clés

Auteur: M. Moetai Brotherson

Circonscription: Polynésie Française (3e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question: 3859

Rubrique: Outre-mer

Ministère interrogé : Biodiversité Ministère attributaire : Biodiversité

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 17 mars 2021

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 17 mars 2021